

6^{ème} Masters de Saint Donat

23, 24 et 25 février 2017

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.*

Conditions de Participation

Epreuve ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s de la Fédération Française de Golf et à jour de son certificat médical et du droit de jeu fédéral ou être licencié(e)s d'une Fédération étrangère reconnue (cf. VM FFG).

Dames : index inférieur à 3,5 - Messieurs : index inférieur à 0,5

Le champ des joueurs sera limité à 84 joueurs (30 Dames et 54 Messieurs) dont 10 WC.

En cas de champ trop important, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames, les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames.

Forme de Jeu

54 trous stroke play individuel (18 trous par jour) / Cut à l'issue du 2^{ème} tour.

Marques de départs dames : repères bleus

Marques de départ messieurs : repères blancs

Départs du 1^{er} tour des tees 1 et 10, dans l'ordre croissant des index. Les départs du 2^{ème} tour seront ceux du 1^{er} tour en les divisant en deux et en permutant chaque moitié, tout en gardant les mêmes groupes, et croisés en tee et en horaire.

Cut après 36 trous : 18 premières Dames et 30 premiers Messieurs et ex aequo.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou ...

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve peut organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Renseignements Inscriptions

Directement à l'accueil du Golf de Saint Donat Ou par mail : sportif@golfsaintdonat.com

Les engagements devront parvenir par écrit au Golf de Saint Donat **avant le mercredi 8 février 2017**, accompagnés des droits d'inscription (chèque à l'ordre du Golf de Saint Donat : **100€** (50€ pour les joueurs de 19 à 25 ans, 40€ pour les 18 ans et moins). Les inscriptions par fax ou mail ne seront validées qu'à réception du chèque d'engagement.

Ces droits comprennent le greenfee de la journée d'entraînement (départs sur réservation auprès du Golf de Saint Donat).

Prix

Trophée au Vainqueur Dames et Vainqueur Messieurs.

3 Prix Brut dans chaque catégorie.

La remise des prix avec cocktail aura lieu le samedi 25 février.

Comité de l'Epreuve

Arbitre et Directeur de l'épreuve : Jean GHIBAUDO

Arbitres : Marc HANNOIS et Bernard CAMBOURIAN

Directeur du Club : Didier REVILLIOD

Représentant Ligue Golf PACA : Jean GHIBAUDO